

Décision

Générale

colonial

Décision n° 213 reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux personnes désignées dans la présente décision

n° 213

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
18 février 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

La qualité de combattant est reconnue aux personnes dont les noms suivent : Horvath Fernand, Mle 16.587, domicilié à Djibouti ; Lefèvre Robert, Mle 784 domicilié à Djibouti ; Ahmed Farah, Mle 1891, domicilié à Djibouti ; Daher Omar, Mle 2731, domicilié à Djibouti ; Isse Flabeh, Mle 922, domicilié à Djibouti ; Mohamed Ali, Mle 2037, domicilié à Djibouti ; Mohamed Keback, Mle 1951, domicilié à Diibouti; Le Secrétaire administratif de l'Office est chargé de l'exécution de la présente décision.